ROUBAIX

Avis aux correspondants

Pour éviter des erreurs, l'administration de l'*Egalité* prie ses correspondants, d'adresser les communications concernant l'administration, annonces, imprimés, eux, sports (coqs, pigeons), etc., lettres, concerts ainsi que le mouvement ouvrier, au bureau du journal, au nom du citoyen Catrice.

Pour la verrerie ouvrière

Nous prions nous les coordinateurs des groupes du Parti, qui ne sont pas encore munis de carnets de la verrerie ouvrière de venir en chercher le plus tôt possible au bureau du journal l'*Egalité*, la tombola étant remise à une date ultérieure.

L'Administrateur.

Nouvelle société

Par arrêté préfectoral en date du 10 décembre courant, la société particulière de jeu de boules ultra de Saint Paul, établie chez M. Alphonse Tache, cabaretier, rue des Arts, 101, est autorisé à se constituer légalement.

Vol d'un coupon de tissu

Un lillois, Léon Demey, âgé de 29 ans, était occupé comme ouvrier coupeur chez M. Bécu teilleur, Grande-Rue, au Palais de Cristal.

Ce dernier constata que Demey le volait, un coupon de tissu de satin chine qui était disparu fut retrouvé en sa possession. Plainte a été porté à M. Squivée commissaire de police qui a fait arrêter Léon Demey qui demeurait rue Esquermoise, à Lille.

Une expulsée

La police a arrêté hier vers midi et demi, dans la rue du Nouveau Monde, la nommée Philomène Frasciman, sans profession, demeurant rue de Tourcoing 119.

Cette femme est inculpée d'infraction à un arrêté d'expulsion.

Elle sera conduite à Lille aujourd'hui.

Pauvre hère

Hier, vers une heure de l'après-midi, un pauvre malheureux tombait de faiblesse au boulevard de Cambrai.

C'était un ouvrier apprêteur, Louis Honoré, âgé de 40 ans, demeurant rue de Gand, à Tourcoing. Père de 6 enfants, il était sans travail et n'avait pas mangé depuis deux jours

On le transporta chez Charles Vandenberghe, boulevard de Cambrai, cour Selossa, 13, où on lui donna un peu de viande et de bouillon. Le pauvre hère revint à lui et remercia ceux qui l'avaient secouru.

N'est-ce pas triste de voir mourir de faim des malheureux qui ne demandent qu'à travailler pour vivre.

Chronique Colombophile

Fédération Colombophile Roubaisienne — La commission administrative de la fédération roubaisienne est formée comme suit pour l'exercice 1897 : Président d'honneur, M. J. Wibaux, président, M. A. Dubreux ; vice président, M. H. Duvivier ; trésorier, M. E. Catteau ; secrétaire général, M. H. Vanneste ; secrétaires adjoints MM. H. Beausier et J. Marcq ; chef de matériel, M. G. Joye ; archiviste, M. L. Dumez.

— Dimanche 20 courant, M. Albert Gaullet exposera ses pigeons chez M. Dumez, rue de l'Epeule, 68.

— Vendredi 24, jour de Noël au même poste, M. Pierre Masset y montrera ses sujets les plus remarquables.

— M. François Motteaert exposera sa belle collection de pigeons voyageurs le dimanche 20 décembre, au siège de sa société chez M. A. Cravyn, rue Daubenton, 69.

Combats de coqs

ROUBAIX. — Dimanche 20 courant 2[3 mort pour 50 francs, chez Dannels, à l'Abondance rue de Mouveaux, contre Oscar Savary. Mise au parc à 4 h. 1[2.

— La société des Sans Peur, établie chez Oscar Savary, cabaretier, rue du Tilleul, 31, informe MM. les amateurs qu'elle vient d'engager une partie sérieuse contre M. Louis Begard, de Tourcoing. 3[5 mort pour 100 fr. avec paires de plateurs à 20 fr. La partie se jouera le dimanche 17 janvier 1897, chez Oscar Savary, à midi précise au parc

Vu l'importance de cette partie on verra un parc les fameux américains blanc et noir. On battra 5 paires. Entrée 0,50 cent.

— Dimanche Guldemire prochain aura lieu chez A. Dussart, anciennement Caloone, angle des rues Pierre de Roubaix et du Tilleul, une des plus belles parties de coqs de la saison 3,5 aller et retour pour 50 francs

Faire de plaisir à 1 fr. contre Damorin. Mise au parc à 4 heures précises.

Communications diverses

Chorale la Solidarité ouvrière. — Tous les membres adhérents sont instamment priés d'assister à la répétition générale qui aura lieu samedi prochain 19 décembre à huit heures et demie très précises.

— **Syndicat textile.** — Les membres de la commission du syndicat sont informés que la réunion qui devait avoir lieu le vendredi 18 courant à 8 h. 1[2 du soir, est remise à une date ultérieure.

Union électorale républicaine socialiste

La 2e section se réunira en son local habituel, rue Pierre de Roubaix, le vendredi 18 courant, à 8 heures 1[2 du soir. Présence indispensable.

Mouvement ouvrier

Avis aux secrétaires de groupes

Les secrétaires des groupes des cantons Est et Ouest de Roubaix sont invités à se présenter à la Paix pour retirer les nouveaux carnets de groupes. Le secrétaire est à leur disposition, vendredi, samedi, mardi et mercredi, de 6 h. 1[2 à 8 h. du soir.

Le groupe la Vengeance du Peuple, se réunira le samedi 19 décembre, chez le citoyen Emile Lagache, angle des rues Delezenne et du Pile. Ordre du jour important.

ROUBAIX. — Le groupe l'Escouade française se réunira le samedi 19 décembre, à 8 h. 1[2 en son local habituel. Urgence.

WATTRELOS. — Le groupe d'Etudes sociales été 1 chez Briffaut, se réunira dimanche prochain, 20 décembre, à 4 h. précises du soir.

A l'issue de cette réunion, le citoyen Michel Servais tiendra causerie. Tous les adhérents du parti ouvrier indistinctement sont invités.

— Le groupe la Fraternelle se réunira samedi 19 courant à 9 heures précises, chez Fauvarque Jules. Présence indispensable.

Réunion générale extraordinaire du parti. — Les sociétaires de groupes sont invités à convoquer leurs membres pour la réunion générale extraordinaire de la section qui aura lieu le mercredi 26 décembre 1896, à 8 h. 1[2 précises du soir, à La Paix.

Spectacles et Concerts

Théâtre de Roubaix. — Dimanche 20 décembre représentation extraordinaire : **Le Voyage de Corbillon**, opérette nouvelle en 4 actes, par M. A. Mars, musique de M. Victor Roger, représentée pour la première fois à Paris, au théâtre Cluny, le 30 janvier 1896, et **Le Courrier de Lyon** ou **l'Attaque de la malle-poste**, grand drame historique en 7 actes, par MM. Moreau, Siraudin et Delacour.

Bureaux à 5 h. 1[4. — Rideau à 6 heures.

Hippodrome-Théâtre. — Lundi 21 décembre 1896, à 8 heures précises du soir, à l'Hippodrome Théâtre, brillant spectacle-concert, organisé par la Philharmonique du Jean Gaulain, les Inoffensifs et le club Fin de Siècle sous la présidence d'honneur de M. Henri Thaon

On peut se procurer des cartes : au siège de la Philarmonique du Jean Ghislain, 70, rue de la Vigne ; au siège de l'orphéon Les Inoffensifs, rue Lacroix ; au siège du club Fin de Siècle, 44, rue de la Vigne ; chez M. Georges Prévost, coiffeur, 36, rue de Lannoy ; chez M. Alfred Delescluse, débitant de tabac, 79, rue de la Gare. Bureau de location chez M. Jubé Hertogh, r. de la Gare.

Les enfants au dessous de 7 ans ne paieront que demi place, excepté aux places à 50 cent. où ils paieront place entière. Les cartes prises à l'avance dans les locaux cités ci-dessus ou aux membres actifs des trois sociétés peuvent se faire numéroter chez M. Jubé Hertogh moyennant le supplément de location.

Soirée vocale et instrumentale. — Une grande soirée vocale et instrumentale aura lieu dimanche prochain 20 courant, à 8 heures du soir, chez le citoyen Louis Catrice, Grande Rue, 96, sous les auspices du groupe l'Avant Garde, au profit de la propagande

Nous y invitons tous les camarades.

TOURCOING

Un tou qui brise les glaces

Hier soir vers huit heures, un rassemblement considéra le s'était formé en face de la maison de notre ami, le citoyen Delphin-Dumortier, 3, rue St-Jacques

Un individu venait de jeter deux briques dans la grande glace de la vitrine et s'était enfui ensuite dans la direction de la rue du Haze.

Au bureau de police où l'individu était allé se constituer prisonnier, on reconnut vite qu'on avait affaire à un fou. Delphin Dumortier nous connaît nous prud'hommes, dit il, et je me suis vengé envoyez-moi à la relégation, ou si vous ne le faites pas, je ferai une demande à l'effet d'être relégué.

Le malheureuq fou a été maintenu en observation par la police C'est un nommé J.-B. Delegnies, 38 ans, demeurant, 117, rue du Virolois, maison Flipo. La glace cassée a une valeur d'environ 250 francs.

Accident de voiture

Hier matin, vers neuf heures, la voiture de M. Henri Moret, boucher, demeurant rue Cadeau, passait rue du Conducteur et se dirigeait vers la place Sébastopol. A ce moment vint en sens inverse un camion attelé de deux chevaux. La voiture ne put se garer à temps et alla heurter violemment la partie derrière du camion.

M. J.-B. Moret père qui se trouvait sur la voiture fut projeté violemment sur la chaussée. Dans sa chute il reçut de graves contusions aux reins et le docteur Catteau, appelé à donner des soins, craint des lésions internes.

Quant à M. Maret fils il n'a reçu que des contusions sans gravité.

Voleur de bois

La police a mis en arrestation le nommé Nys, 21 ans, domestique chez M. Houzet, coupable d'avoir volé des planches au préjudice de M. Carlos Verschaeve, entrepreneur de menuiserie, rue des Anges.

Les planches en question avaient été volées dans une maison en construction à l'angle des rues Carnot et des Orphelins.

Jeûne aux Cantines Scolaires

Mercredi dernier, à l'occasion des « Quatre Temps », les enfants des cantines scolaires de Tourcoing n'ont pas eu de viande au repas de midi

C'est le très catholique Masure-Six, du comité des écoles, qui doit en avoir décidé ainsi Le saint homme! et comme il mérite les félicitations de M. Dron !

Samedi prochain, — encore un jour de « quatre-temps », — les enfants seront-ils encore soumis à l'abstinence ?

C'est ce que nous dirons dimanche.

Assaut d'armes

Dimanche 20 décembre, chez le citoyen Pierre Morelle, estaminet coin des rues du Point Central et du Blanc Seau, grand assaut d'armes et de danse suivi de bal, au bénéfice de deux soldats nécessiteux.

Une question à nos... brasseurs

A Roubaix, l'exercice des brasseurs pour l'année 1897, ne produira pas moins de **650 mille francs.**

A Tourcoing l'abonnement, pour la même année, produira **9.0 mille francs.**

D'où vient cette énorme différence.

Répondez-donc, messieurs de la brasserie !

Théâtre de Tourcoing

Lundi 21 décembre 1896. Immense succès de **Le voyage de Corbillon**, opérette nouvelle en 4 actes.

Bureau à 8 h. Rideau à 8 h. 1[2.

Union républicaine socialiste

Une réunion privée aura lieu chez le citoyen Vermesch, rue du Flocon, à l'Epinette, le samedi 19 décembre à 8 h. 1[2 du soir.

Ordre du jour : 1. Réception de nouveaux adhérents ; 2. Causerie par le citoyen G. Deschoerder; 3. Questions diverses.

Nous engageons vivement les camarades du quartier et des environs à y assister.

Arbre de Noël

Le Conseil d'administration de l'Economie des ménages porte à la connaissance des sociétaires qu'il a été décidé que le 25 décembre, jour de Noël, il y aura un bal gratuit (dit bal de bébés) pour tous les enfants des sociétaires en dessous de onze ans, accompagnés de leurs parents.

Le bal commencera à 4 heures du soir et sera suivi d'une distribution de jouets pour tous les enfants des sociétaires sans distinction, présents à la fête ; à la suite de la distribution des jouets, le bal reprend, l'orchestre continuera pendant toute la soirée, pour toutes les familles des sociétaires

La carte personnelle sera rigoureusement exigée à l'entrée.

La fête des mitrons

Le syndicat des ouvriers boulangers donnera samedi soir, en son local 12, rue du Calvaire, un banquet offert à ses membres et aux autres ouvriers de la corporation.

Une personne généreuse a fait don pour ce banquet d'une demi rondelle de bière, d'un jambon et d'un saucisson.

Tous les mitrons indistinctement sont invités Le banquet commencera à huit heures.

Libre-Pensée

Dimanche 20 décembre, à 4 heures du soir, assemblée générale de la Libre-Pensée tourquennoise.

Ordre du jour : mariages civils.

Conférence

Dimanche à 5 heures, chez le citoyen Martin, à la Casserole, rue de la Folie, conférence publique et contradictoire avec le concours des citoyens Maxime Barrin et Gustave Deschoerder.

M Salembien, conseiller municipal du quartier, a été invité par ville à venir en cette réunion rendre compte de son mandat et s'expliquer surtout sur la question des bières

Soirée chantante

Soirée chantante dimanche chez le citoyen Henri Ducoulombier, 205, rue de Menin.

Bal à grand orchestre

Dimanche 20 décembre, à 6 heures du soir, bal à la coopérative par l'orchestre des « Zigg's ».

Prix d'entrée : Cavaliers, un franc; dames, 50 centimes; militaires, 50 centimes.

Syndicat des peintres et vitriers

La commission du syndicat des peintres et vitriers se réunira mardi 22 décembre, à 5 heures du soir.

Questions très urgentes à l'ordre du jour.

RONCQ. — *Soirée chantante.* — Dimanche 20 décembre au « Laurier vert », près de la Gare, grande soirée chantante au profit d'un soldat orphelin. On y invite les amateurs.

CROIX

A quand l'enquête et l'autopsie. — Pour les raisons que nous avons données hier et que nous maintenons, concernant la mort du jeune H. Torez, nous continuons à demander une enquête et l'autopsie du cadavre.

Grave affaire de mœurs. — Le sieur Vandevoorde, directeur à façon d'une fabrique à tricoter, demeurant à Croix rue St-Nicolas, est en fuite vers des horizons inconnus. Ce monsieur avait établi dans l'atelier qu'il dirigeait un véritable harem, composé de créatures choisies parmi les plus belles. Nous reviendrons sur cette affaire qui prouve que les capitalistes ont rétabli à leur intention les droits des seigneurs, abolis par la révolution.

WATTRELOS. — *Infraction à un arrêté d'expulsion* — Un nommé Cyrille Lemahieu, âgé de 32 ans, chauffeur, a été arrêté pour infraction à un arrêté d'expulsion.

Un mauvais hôte. — Le sieur Achille Dewael, caserné à la Vieille-Place, a été victime d'un vol de 52 francs et de divers objets par un individu auquel il avait gracieusement accordé l'hospitalité. Une enquête a été ouverte

Réunion du conseil municipal. — Le conseil municipal de Wattrelos s'est réuni mercredi dernier, à 8 heures du soir, à la Mairie. M. Leuridan, président, assisté du second adjoint. M. Jacquemond. Un certain nombre de conseillers municipaux n'assistaient pas à la séance, notamment MM. Lagache, Quennoy, Leruste, Liagre, Bonte et Destailleur, excusés. On remarquait et commentait beaucoup l'absence de M. Henri Pollet, maire, qui, on le sait, est à la veille de donner sa démission.

La séance qui a été consacrée à l'examen des divers crédits supplémentaires qui ont été ratifiés du reste par le conseil, a été levée vers 10 heures du soir.

LEERS. — *Incendie* — Un incendie s'est déclaré hier soir dans la commune de Leers, à la ferme de Risse-Ban et a détruit une grange presque en totalité

Les dégâts s'élèvent à environ 20.000 fr. et sont couverts par une assurance.

On ignore les causes de ce sinistre.

LE NORD

ARRONDISSEMENT D'HAZEBROUCK

HAZEBROUCK. — *Grève.* — Un commencement de grève a éclaté mercredi au tissage Vandamme et Cie Les ouvriers ont déclaré qu'ils ne reprendraient pas le travail tant que le patron n'aurait pas remplacé par un Français le contremaître du tissage, qui est Belge.

PONT DE NIEPPE. — *Tombola.* — C'est par erreur qu'on a annoncé pour le 15, le tirage de la tombola : c'est dimanche prochain 20 courant qu'il aura irrévocablement lieu.

ARRONDISSEMENT DE DOUAI

DOUAI. — *La mendicité cléricale.* — Les soutanes se remuent en tous sens dans notre arrondissement. On nous signale que dans toutes les communes, les curés et vicaires font des quêtes à domicile au profit du journal *La Croix du Nord* dans le but disent ils, de faciliter l'achat de nouvelles machines devant servir à son impression.

Avec le gouvernement de réaction que nous possédons actuellement, les cafards auraient bien tord de se gêner. C'est ouvertement et à la face de l'autorité qu'ils font ces quêtes, bien certains qu'ils sont dans l'impunité.

La Croix du Nord est cependant une société civile qui n'a pas droit à (une chose défendue) la mendicité.

Pourquoi alors laisse-t-on faire ?

Mystère et Mélinisme !

L'affaire d'Auby. — (Epilogue). — Presque tous les journaux de la région avaient, sur des renseignements erronés, parlé de l'assommade d'un ouvrier d'usine par son directeur Nous avons en son temps fait connaître à nos lecteurs que l'affaire avait été considérablement grossie.

Le jugement qui vient d'être rendu par le tribunal de Douai nous donne raison, puisque en effet, M. Pollaert vient d'être acquitté du chef de l'accusation et que le sieur Wilmet a été sévèrement admonesté par le président du tribunal.

Il ressort des témoignages qui concordent parfaitement avec ce que nous avons publié que, Wilmet avait non seulement provoqué M. Pollaert, mais qu'il s'était porté sur lui à des voies de fait et notamment sur son dos de violentes décharges

Une chute de 5 mètres. — Hier dans la matinée, un valet de chambre de M. Bertin, maire de Douai, procédait au nettoyage des vitres des fenêtres de la maison de M. Bertin, donnant rue Saint Thomas. La besogne était presque terminée lorsque, par suite d'un faux mouvement, le malheureux valet de chambre tomba sur la chaussée d'une hauteur de près de 5 mètres. Il ne se plaint que de douleurs au fémur et à la cheville droite.

Accident. — Hier, vers 11 heures du matin, un fâcheux accident est arrivé à M. Rimbert, directeur de la sucrerie de Cuincy.

Ce monsieur passait place d'Armes, monté dans sa charrette anglaise lorsqu'un branchard du véhicule cassa et M. Rimbert projeté sur la chaussée, en fut quitte pour la peur.

Le cheval qui s'était emballé fut arrêté rue de Valenciennes, par de courageux citoyens dont nous regrettons de ne pas connaître les noms, afin de leur décerner tous nos éloges.

L'ESCARPELLE. — *Elections de délégués mineurs.* — Voici le résultat du vote aux mines de l'Escarpelle, fosse n° 1.

Inscrits, 194 ; votants 160. — Lesnes Eugène, délégué sortant, 138 voix, élu. Nasclet Emile, suppléant, 138, élu Savelon Désiré (dit Fagesse) 22 voix. Delcourt Alphonse suppléant, 22 voix.

Le citoyen Lesnes Eugène remercie les 138 camarades qui ont voté pour lui, malgré la pression exercée par les agents de la Compagnie.

RAIMBEAUCOURT. — *Funérailles.* — Il y a quelques jours, eut eu lieu à Raimbeaucourt, les funérailles du citoyen Fabien. Une foule nombreuse avait tenu à conduire à la dernière demeure, ce dévoué camarade. Au cimetière, M. Gustave Couillez, président de la société de secours mutuels, dont Fabien était un des membres, a prononcé un discours dans lequel il a retracé la vie et les vertus de cet homme de bien.

C'était, a-t-il dit, un excellent camarade, au cœur franc et ouvert, n'ayant pas un ennemi. La mort a fauché trop tôt cet existence utile à tous et surtout à sa pauvre veuve qui reste seule avec cinq enfants en bas âge

« Puisse l'excellent souvenir qu'il laisse parmi nous, a-t-il dit en terminant, adoucir la douleur que nous éprouvons ! »

A l'issue de la cérémonie, une quête a été faite au bénéfice de la veuve, elle a produit 21 fr. 05.

ARRONDISSEMENT DE CAMBRAI

CAMBRAI. — *Affaire de Sancourt.* — M. Henri Duruy a quitté, jeudi dernier, l'hôpital Saint-Julien, pour devenir un des hôtes de la maison d'Armentières. Ses deux sœurs ont également quitté Cambrai dimanche dernier, et sont allées réhabiter leur ferme à Sancourt.

Nous espérons qu'un jour, l'auteur de la dénonciation aura son tour. Patience, la vérité finira plus tard et le peuple se souviendra des basses vengeances de l'opportunard, organisateur de saturnales antisocialistes.

MONCHECOURT. — *Délégué mineur.* — Nous avons le plaisir d'annoncer que le citoyen A. Morelle a été élu délégué mineur, par 125 voix contre 36, malgré une pression inouïe des mines d'Aniaucourt, dont les porions ont conduit les mineurs au scrutin Pour la forme, la compagnie essaie de faire invalider cette élection parce que le délégué, conseiller municipal de la commune, a pénétré dans la salle du scrutin. Or, un ingénieur, non électeur, est resté continuellement dans la salle, contrairement à la loi, pour épouvanter les ouvriers mineurs. Nous reviendrons sur cette élection s'il y a lieu.

PAS-DE-CALAIS

ÉLECTIONS DE DÉLÉGUÉS MINEURS

MINES DE MARLES. — *Fosse n° 3.* — Votants 472 : Ont obtenu, les citoyens Gavelle Alphonse, délégué sortant 378 voix élu ; Douglet Philigone, suppléant sortant 375, élus ces deux citoyens étaient candidats du syndicat ; Jourdin 34, Garbe 33, Lannoux 18, Lourme 18, Vanquelef 14, et Canda Ces six derniers étaient les candidats de la Cie.

MINES DE DROCOURT. — *Fosse n° 9.* — Citoyens, nous venons faire appel à votre dévouement en faveur des citoyens Durieux et Morel, président et délégué du syndicat (section de Lens), lesquels n'ont jamais marchandé leur dévouement à la cause sociale : leur passé est pour nous un garant dans l'avenir, et nous sommes persuadés que si nous leur accordons notre confiance, ils feront leur devoir en apportant tout leur savoir et leur énergie à la défense de nos intérêts et de notre sécurité.

Votons donc pour les citoyens **Morel** Alexandre et **Durieux** Ferdinand.

Un groupe d'ouvriers.

MINES DE COURRIÈRES. — *Fosse n. 3.*

Citoyens mineurs,

Au premier tour de scrutin 56 de nous ont porté leurs voix sur les citoyens A. Lemal et Darras. 75 autres électeurs sont allés aux citoyens Simon Pierre (dit Ricq) et Bailliez Alphonse ; ces quatre candidats étaient au même titre dignes de nos sympathies : mais maintenant que la majorité s'est prononcée en faveur des camarades Simon et Bailliez, nous devons, sans arrière pensée, nous incliner devant sa volonté.

Ayant voté au 1er tour pour Lemal et Darras, la discipline nous commande de voter au 2me tour, pour les citoyens Simon Pierre (dit Ricq) et Bailliez Alphonse, et nous avons le ferme espoir qu'oubliant les préférences personnelles, chacun de nous fera son devoir, en votant en masse pour les citoyens SIMON et BAILLIEZ.

Un groupe d'électeurs de Méricourt-Corons.

MINES DE COURRIÈRES. — *Fosses n° 6 et 9.* — Aux électeurs !

Citoyens et frères de travail,

Laissez-nous vous remercier de la marque d'estime et de reconnaissance que vous venez de nous accorder, dans l'élection de dimanche dernier.

Par 207 suffrages vous nous avez investis d'une fonction assez délicate, mais soyez assurés que nous nous efforcerons de la remplir avec sagesse, au mieux de vos intérêts et de votre sécurité.

Nous ferons en sorte que la loi instituant les délégués mineurs ne reste pas lettre morte, en un mot, nous apporterons dans nos inspections du travail, toute notre énergie et tout notre dévouement, afin que vous ressentiez tous les bienfaits de cette réforme ouvrière. C'est aux cris de Vive le Syndicat ! Vive la République sociale ! que nous terminons, en vous disant : Espoir en l'avenir !

F. CRÉPEL, délégué ;
L. TONNEAU, suppléant.

OIGNIES. — *Fosses d'Ostricourt.* — Les citoyens Deswarte Léon, dit le Flamand, et Catenne Louis, candidats aux élections de ballottage pour les fosses n. 2 et 3 des mines d'Ostricourt adressent aux électeurs l'appel suivant :

Citoyens,

Vous êtes appelés dimanche prochain à élire un délégué et un suppléant pour les deux fosses composant la concession d'Ostricourt.

Vous savez que depuis six ans que la loi fonctionne, les délégués que vous avez choisis n'ont jamais travaillé dans votre intérêt, ni veillé sérieusement à votre sécurité.

C'est pourquoi nous venons nous présenter à vos suffrages, avec la ferme volonté, si vous nous choisissez pour vous représenter, de faire tout ce qu'il nous sera possible dans l'intérêt de tous nos camarades.

Vous nous connaissez depuis longtemps jamais nous n'avons failli à notre devoir et en toute occasion nous avons mis notre intérêt général au dessus de notre intérêt personnel.

Citoyens nous comptons sur vous et nous vous assurons de notre entier dévouement.

DESWARTE Léon, dit le Flamand, délégué, CATENNE Louis, suppléant.

ARRONDISSEMENT DE BÉTHUNE

BETHUNE — *A propos de la mission.* — La gent cléricale fait en ce moment à Béthune ce qu'on appelle une « mission ». Chaque jour dans les églises quelques frocards, à la parole plus ou moins éloquente, débitent aux gogos qui les écoutent un tas de bourdes dont ils ne croient pas eux-mêmes un traître mot. A l'issue d'un de ces sermons on a distribué à la porte de l'église des feuilles imprimées, portant en tête « les écoles du Christ » et dévoilant les infamies cléricales.

Fallait voir l'empressement avec lequel les vieilles bigotes se jetaient sur ce qu'elles croyaient être une publication dévote, et le nez qu'elles faisaient en lisant le texte. C'était à se tordre !

BILLY-MONTIGNY. — *Succès du Parti ouvrier.* — Nos amis Crépel et Tonneau, membres du Parti ouvrier, ont été élus délégués mineurs, dimanche dernier, avec 206 voix pour Crepel, et 205 pour Tonneau, suppléant Bourge le candidat de la Compagnie, n'a obtenu que 174 voix

Les membres du Parti Ouvrier d'Harnes et de Billy-Montigny se sont rendus à Fouquière pour fêter le succès des candidats. Tous nos amis, réunis dans un estaminet, chantaient l'*Internationale*. Mais une brigade de gendarmerie d'Hénin-Liétard fit irruption dans l'établissement, et les braves pandores prirent les noms des chanteurs et leur déclarèrent ensuite procès-verbal pour avoir chanté l'*Internationale*, en ajoutant même que ceux qui chanteraient de nouveau cet hymne de l'Humanité seraient arrêtés.

Nos amis n'ont fait aucune résistance, ce qui a beaucoup contrarié les grands de la compagnie Le vantard Lourties disait même dimanche à son garde, en ma présence, au moment où je distribuais des bulletins : « S'il prononce une parole trop haute, il faudra l'enlever » Mais je ne me suis pas laissé prendre, et tous les camarades ont fait de même.

En tout cas, ce ne sont pas de semblables vilenies, de la part de nos adversaires, qui empêcheront le progrès des idées socialistes.

DUSSART Henri.

HÉNIN-LIÉTARD. — *Accident.* — Lundi matin, le nommé André Maximilien, wagonnier à la fosse du Tonkin, a été tamponné entre deux wagons.

Andre se plaint de lorties douleurs dans le côté gauche.

Guérison du croup. — Le jeune Descoux Marcel, âgé de cinq ans, demeurant aux corons de la rue de Lens, atteint au croup, a été radicalement guéri après deux inoculations faites par le docteur Léon Cochou.

Nos compliments à ce docteur, qui compte à son actif, quantité de guérisons de ce genre.

Saisie de beurre. — M. Allard, commissaire de police qui fait une guerre sans merci aux marchands malhonnêtes avait saisi plusieurs échantillons du beurre mis en vente sur le marché. Ce beurre, après analyse par le directeur de la station agronomique départementale à Arras, a été reconnu de composition normale.

Procès-verbaux. — Les procès-verbaux ci-dessous ont été dressés contre : 1. Arthur Herbault, âgé de 29 ans, mineur pour coups à sa femme Josephine Collet, âgée de 38 ans ; 2. Augustin Raison, âgé de 25 ans, commissionnaire qui a commis l'imprudence de se présenter au commissariat de police en état d'ivresse ; et 3. Genty Aimable, âgé de 26 ans, menuisier à Noyelles-Godault, pour vol de bois commis au préjudice de la Compagnie des mines de Bourges.

BÉTHUNE. — *Concerts militaires.* — A partir de dimanche prochain, les concerts donnés par la musique du 73e de ligne auront lieu, non plus à midi, mais à 2 h. 1[2 de l'après-midi.

BRUAY. — *Vol.* — Les malfaiteurs ont pénétré la nuit dans la cour de la maison habitée par M. J.-B. Martin au n 199 de la cité n 6, et y ont enlevé cinq draps et une certaine quantité de mouchoirs de poche qui étaient déposés dans une cuvelle à lessive.

NŒUX-LES-MINES. — *Accident.* — Jérome François, demeurant à Verquin, ouvrier à la fosse n° 3 des mines de Nœux était en train d'extraire du charbon dans une taille quand un bloc se détachant de la voûte tomba sur lui et le contusionna à l'épaule droite et au côté droit il a une côte fracturée.

LENS — *Coups.* — Pour coups portés à M. Auguste Marcotte, âgé de 26 ans, ouvrier maréchal demeurant place de la République, procès verbal vient d'être dressé contre M. François Defosseux, âgé de 31 ans, maréchal-ferrant, demeurant à Lens, rue de Lille,

NOYELLES-SOUS-LENS. — *Procès-verbal.* — Procès verbal a été dressé par la gendarmerie à la charge de Joseph Calin, journalier, demeurant à Noyelles sous Lens, pour voies de fait et blessures à sa belle-mère, née Marie Billet, ainsi qu'à la fille de celle-ci, nommée Marie Gentil et sous prétexte que ces femmes déménageaient sans droit les meubles qu'elles avaient apportés chez le père de Calin, lors du remariage de celui-ci avec Marie Billet.

CALAIS

Ces malheureux Pères. — On vient de découvrir que les Rr. P. en résidence à Calais, se faisaient chausser gratuitement, aux dépens des contribuables.

On a constaté en effet, que presque chaque semaine, les ouvriers cordonniers de l'hospice sortaient avec des paquets de chaussures, se dirigeant vers le couvent connu sous le nom de « Château des Moines. »

Interrogées, les sœurs de l'hospice répondirent que le cuir était gris sur leur provision, mais il reste établi que ce sont

Citoyens,

Vous êtes appelés dimanche prochain à élire un délégué et un suppléant pour les deux fosses composant la concession d'Ostricourt.

Vous savez que depuis six ans que la loi fonctionne, les délégués que vous avez choisis n'ont jamais travaillé dans votre intérêt, ni veillé sérieusement à votre sécurité.

C'est pourquoi nous venons nous présenter à vos suffrages, avec la ferme volonté, si vous nous choisissez pour vous représenter, de faire tout ce qu'il nous sera possible dans l'intérêt de tous nos camarades.

Vous nous connaissez depuis longtemps jamais nous n'avons failli à notre devoir et en toute occasion nous avons mis notre intérêt général au dessus de notre intérêt personnel.

Citoyens nous comptons sur vous et nous vous assurons de notre entier dévouement.

DESWARTE Léon, dit le Flamand, délégué, CATENNE Louis, suppléant.

ARRONDISSEMENT DE BÉTHUNE

BETHUNE — *A propos de la mission.* — La gent cléricale fait en ce moment à Béthune ce qu'on appelle une « mission ». Chaque jour dans les églises quelques frocards, à la parole plus ou moins éloquente, débitent aux gogos qui les écoutent un tas de bourdes dont ils ne croient pas eux-mêmes un traître mot. A l'issue d'un de ces sermons on a distribué à la porte de l'église des feuilles imprimées, portant en tête « les écoles du Christ » et dévoilant les infamies cléricales.

Fallait voir l'empressement avec lequel les vieilles bigotes se jetaient sur ce qu'elles croyaient être une publication dévote, et le nez qu'elles faisaient en lisant le texte. C'était à se tordre !

BILLY-MONTIGNY. — *Succès du Parti ouvrier.* — Nos amis Crépel et Tonneau, membres du Parti ouvrier, ont été élus délégués mineurs, dimanche dernier, avec 206 voix pour Crepel, et 205 pour Tonneau, suppléant Bourge le candidat de la Compagnie, n'a obtenu que 174 voix

Les membres du Parti Ouvrier d'Harnes et de Billy-Montigny se sont rendus à Fouquière pour fêter le succès des candidats. Tous nos amis, réunis dans un estaminet, chantaient l'*Internationale*. Mais une brigade de gendarmerie d'Hénin-Liétard fit irruption dans l'établissement, et les braves pandores prirent les noms des chanteurs et leur déclarèrent ensuite procès-verbal pour avoir chanté l'*Internationale*, en ajoutant même que ceux qui chanteraient de nouveau cet hymne de l'Humanité seraient arrêtés.

Nos amis n'ont fait aucune résistance, ce qui a beaucoup contrarié les grands de la compagnie Le vantard Lourties disait même dimanche à son garde, en ma présence, au moment où je distribuais des bulletins : « S'il prononce une parole trop haute, il faudra l'enlever » Mais je ne me suis pas laissé prendre, et tous les camarades ont fait de même.

En tout cas, ce ne sont pas de semblables vilenies, de la part de nos adversaires, qui empêcheront le progrès des idées socialistes.

DUSSART Henri.

HÉNIN-LIÉTARD. — *Accident.* — Lundi matin, le nommé André Maximilien, wagonnier à la fosse du Tonkin, a été tamponné entre deux wagons.

Andre se plaint de lorties douleurs dans le côté gauche.

Guérison du croup. — Le jeune Descoux Marcel, âgé de cinq ans, demeurant aux corons de la rue de Lens, atteint au croup, a été radicalement guéri après deux inoculations faites par le docteur Léon Cochou.

Nos compliments à ce docteur, qui compte à son actif, quantité de guérisons de ce genre.

Saisie de beurre. — M. Allard, commissaire de police qui fait une guerre sans merci aux marchands malhonnêtes avait saisi plusieurs échantillons du beurre mis en vente sur le marché. Ce beurre, après analyse par le directeur de la station agronomique départementale à Arras, a été reconnu de composition normale.

Procès-verbaux. — Les procès-verbaux ci-dessous ont été dressés contre : 1. Arthur Herbault, âgé de 29 ans, mineur pour coups à sa femme Josephine Collet, âgée de 38 ans ; 2. Augustin Raison, âgé de 25 ans, commissionnaire qui a commis l'imprudence de se présenter au commissariat de police en état d'ivresse ; et 3. Genty Aimable, âgé de 26 ans, menuisier à Noyelles-Godault, pour vol de bois commis au préjudice de la Compagnie des mines de Bourges.

BÉTHUNE. — *Concerts militaires.* — A partir de dimanche prochain, les concerts donnés par la musique du 73e de ligne auront lieu, non plus à midi, mais à 2 h. 1[2 de l'après-midi.

BRUAY. — *Vol.* — Les malfaiteurs ont pénétré la nuit dans la cour de la maison habitée par M. J.-B. Martin au n 199 de la cité n 6, et y ont enlevé cinq draps et une certaine quantité de mouchoirs de poche qui étaient déposés dans une cuvelle à lessive.

NŒUX-LES-MINES. — *Accident.* — Jérome François, demeurant à Verquin, ouvrier à la fosse n° 3 des mines de Nœux était en train d'extraire du charbon dans une taille quand un bloc se détachant de la voûte tomba sur lui et le contusionna à l'épaule droite et au côté droit il a une côte fracturée.

LENS — *Coups.* — Pour coups portés à M. Auguste Marcotte, âgé de 26 ans, ouvrier maréchal demeurant place de la République, procès verbal vient d'être dressé contre M. François Defosseux, âgé de 31 ans, maréchal-ferrant, demeurant à Lens, rue de Lille,

NOYELLES-SOUS-LENS. — *Procès-verbal.* — Procès verbal a été dressé par la gendarmerie à la charge de Joseph Calin, journalier, demeurant à Noyelles sous Lens, pour voies de fait et blessures à sa belle-mère, née Marie Billet, ainsi qu'à la fille de celle-ci, nommée Marie Gentil et sous prétexte que ces femmes déménageaient sans droit les meubles qu'elles avaient apportés chez le père de Calin, lors du remariage de celui-ci avec Marie Billet.

ville, qui confectionnent gratuitement leurs chaussures, distribuant ainsi à la ville en temps que celle-ci leur paie.

Les administrateurs, réunis avant-hier soir, ont pris, à l'unanimité des membres présents, des mesures pour que ces faits ne se renouvellent plus.

Ah mais ! il faudra à présent prendre garde ! Le gâchis des anciennes administrations va cesser. Les socialistes vont y mettre bon ordre et cela au profit des vieillards, des orphelins et des malades, et aussi des contribuables.

Convention. — Groupe « La lutte sociale ». Les adhérents au groupe sont invités à se réunir samedi prochain, à 8 h. 1[2 du soir, au siège habituel. Présence indispensable.

Trouvailles. — Il a été trouvé, avant-hier soir, vers 9 h. 1[2, rue du Vauxhall, au coin de la rue du Petit Paris, un mouchoir, une clef et un porte monnaie.

Ces divers objets sont à la disposition du perdant, qui peut les réclamer rue Lafayette, 14.

A qui la bague ? — Une bague en or, avec pierre émérhyste, a été trouvée hier soir, rue Lafay